

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ



TELTRONIC, S.A.U.

CIF/NIF : A-50035518

Polígono Malpica, C/ F Oeste

50016 Saragosse (Espagne)

Téléphone : +34 902 41 80 16

Fax : +34 976 46 57 20

E-mail : cial@teltronic.esInternet : www.teltronic.es

En qualité de fabricant de :

Produit : RTP Series
Modèle : RAB-800 System
Code : C090072
Type : Système audio embarqué
Marque : TELTRONIC
Configuration : 1.02.02.03.xx

DÉCLARE sous sa seule responsabilité que l'équipement susmentionné est conforme aux exigences essentielles et aux autres exigences pertinentes des directives suivantes de l'Union européenne :

Directive 2014/30/UE, relative à la compatibilité électromagnétique (EMCD)

Directive 2014/35/UE, relative aux équipements électriques à basse tension (LVD)

Directive 2011/65/UE et sa modification 2015/863, toutes deux relatives à la restriction de l'utilisation de substances dangereuses (RoHS)

Les normes suivantes ont été appliquées conformément aux directives susmentionnées :

Compatibilité électromagnétique (CEM) :

EN 50121-3-2:2016 / A1:2019

Sécurité :

EN IEC 62368-1:2020 / A11:2020 / AC:2020-05
EN 50124-1:2017Applications ferroviaires ; Matériel roulant ; Équipement électronique⁽¹⁾ : EN 50155:2021

(1) Voir l'annexe à la page 2.

Limitation de l'utilisation de substances dangereuses (RoHS) :

EN IEC 63000:2018

Organisme notifié chargé d'évaluer la conformité aux exigences essentielles de la directive CEM 2014/30/UE et de délivrer le certificat d'examen UE de type pour l'équipement indiqué ci-dessus :

ALTER TECHNOLOGY TÜV NORD S.A.U. (NB No. 2031)

Numéro de certificat d'examen UE de type : ATN-CER-0042-0349-2025 Ed. 1

Saragosse, Espagne, Décembre 2025



Au nom de TELTRONIC S.A.U.
Alfredo Calderón Samitier
Directeur R&D

ANNEXE A LA DECLARATION DE CONFORMITE

LISTE DES TESTS EFFECTUÉS CONFORMÉMENT À LA NORME EN 50155:2021, CLAUSE 13.3.1				
	TEST	TYPE ⁽²⁾	SOUS-CLAUSE DE TEST	SOUS-CLAUSE D'EXIGENCE
1	Inspection visuelle	M	13.4.1	4.1
2	Test fonctionnel	M	13.4.2	4.2 et 4.3
3	Test de l'alimentation électrique en courant continu	M	13.4.3	5.2
4	Test à basse température	M	13.4.4	4.4.2
5	Test à la chaleur sèche	M	13.4.5	4.4.2 et 4.4.3
7	Test d'isolement	M	13.4.7	4.6.8 and 7.2.1
8	Test cyclique à la chaleur humide	M	13.4.8	4.4.2 et 4.4.7
9	Test de compatibilité électromagnétique	M	13.4.9	4.4.6
10	Test de choc et de vibration	M	13.4.10	4.4.5

(2) « M » signifie obligatoire.

